

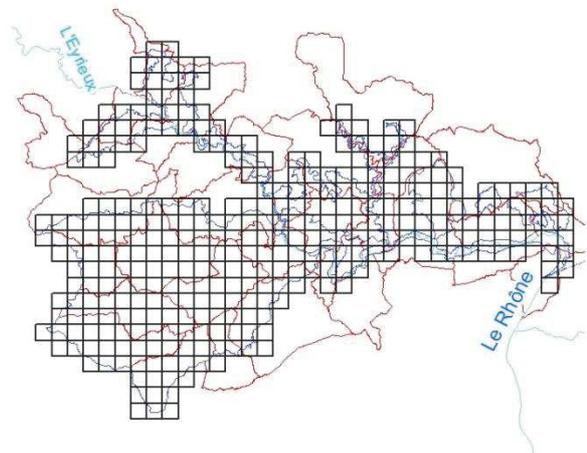
CODE N2000 : 1065	DAMIER DE LA SUCCISE <i>EUPHYDRYAS AURINIA</i> (ROTTEMBERG, 1775)		Enjeu local non défini : espèce non contactée
Taxonomie	Insectes, Lépidoptères (Rhopalocères), Nymphalidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	279 sites en France	26 en Rhône-Alpes	6 en Ardèche
 <p>Imago de la sous espèce <i>provincialis</i> Photo : G. Aubin</p>		 <p>Nid communautaire de chenille de premiers stades Photo : G. Aubin</p>	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	LC (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon facilement identifiable avec sa couleur orange quadrillée de noir et la série de points noirs dans la bande post-discale orange de l'aile postérieure, visible au recto et au verso. Très variable morphologiquement, plusieurs sous-espèces ont été décrites. Ces sous-espèces fréquentent des habitats très différents, ainsi que des plantes hôtes spécifiques.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce regroupe des taxons d'écologie variable. La sous-espèce *provincialis* est commune dans le sud de la France alors que la sous-espèce *aurinia*, inféodée aux milieux humides est beaucoup plus rare et en régression. Aucune donnée n'assure la présence de l'espèce dans le site B6 mais des habitats à priori favorables ont été localisés dans des prairies humides (présence de la Succise des prés) et une population sur Céphalaire blanche se développe à proximité immédiate. Un effort de prospection pourra peut être prochainement permettre de confirmer sa présence.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

Pas de donnée géoréférencée

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Adulte</u> : Le Damier de la succise est un papillon dont le dessus est fauve quadrillé de noir. Ces taches fauves sont souvent contrastées. Le principal critère distinctif est la série de points noirs dans la bande post-discale orange des ailes postérieures.</p> <p><u>Chenille</u> : la larve de dernier stade revêt des teintes noirâtres sur le dessus et marron en dessous. Une bande blanche ponctuée de gris est visible sur les côtés. Elle porte de nombreux spicules ramifiés.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Dans les premiers stades, les chenilles grégaires consomment la plante hôte où elles ont éclos. Selon la sous-espèce considérée, cela peut être la Céphalaire blanche, la Succise des prés, du chèvrefeuille ou des scabieuses. Les adultes sont floricoles, sans exigences particulières.
Activité	Actif par temps calme et bien ensoleillé.
Reproduction	Précoces, les adultes volent d'avril à mai dans le sud, et juin jusqu'à début juillet dans le nord ou en altitude. Les accouplements ont lieu rapidement. Les œufs sont pondus par « paquets » au revers de la plante hôte.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connu, c'est un papillon au vol peu actif qui ne s'éloigne guère des sites de reproduction. Cependant, les populations ont tendance à fluctuer chaque année, exploitant des sites différents au sein d'une matrice paysagère.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>Selon la sous-espèce, l'habitat de reproduction est très différent. Pour la sous-espèce <i>provincialis</i>, ce sont les côteaux secs, les rocailles et les garrigues exposées qui constituent l'habitat de la Céphalaire blanche (<i>Cephalaria leucantha</i>), plante hôte privilégiée de ce taxon. Toutefois on la trouve parfois sur des scabieuses, au sein de friches thermophiles.</p> <p>La sous-espèce <i>aurinia</i> est plus exigeante et préfère les prairies hygrophiles, tourbières, bas-marais où s'installe la Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>).</p>
Habitats d'alimentation	<p>Les adultes butinent les fleurs, souvent non loin des sites de reproduction.</p> <p>Les chenilles ont un comportement grégaire au cours des trois premiers stades. Après l'hiver, elles deviennent plus solitaires et peuvent coloniser d'autres plantes hôtes. Elles se nymphosent en mars pour s'envoler en avril-mai.</p>
Habitats d'hivernage	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement c'est au second ou troisième stade que la chenille hiverne dans un nid communautaire au sol.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présent sur l'ensemble du territoire européen mais en nette régression depuis cinquante ans.
France	Fréquente tout le territoire, mais souvent localisé. Peut-être abondant dans ses stations.
Région	Trois sous espèces d'écologies différentes sont présentes en Rhône Alpes. Dans la zone méditerranéenne, c'est la sous-espèce <i>provincialis</i> qui vole tandis que dans les secteurs humides se maintient la sous-espèce <i>aurinia</i> . En altitude, c'est la sous-espèce <i>debilis</i> qui domine.
Département	Le taxon <i>provincialis</i> est commun dans le bas Vivarais, sur les terrasses calcaires tandis le taxon <i>aurinia</i> n'a que quelques populations ardéchoises, plus au nord.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Pas de données connues à ce jour. Présent à proximité sur les coteaux sud de la Voulte-sur-Rhône.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente.	P : présente	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne.	B : restauration possible avec effort moyen.	D : Valeur non significative.	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Présence de prairies humides dans les fonds de vallons.	Embroussaillage.
FACTEURS HUMAINS	Maintien d'une agriculture extensive (prairie humide de fauche ou de pâture).	Abandon du pâturage dans les prairies humides à fraîches.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Recherche de prairies favorables dans le site B6 (présence de la Succise des prés)
ESPÈCE	Amélioration de la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte)

INDICATEURS DE SUIVI	
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types (prairies hygrophiles à Succise des prés et coteaux calcaires à Céphalaire blanche) afin de statuer sur l'existence d'une ou plusieurs éventuelles populations du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat, sur toutes les populations connues, permettra d'évaluer la dynamique locale. Il se fera à travers le comptage des nids communautaires de chenilles sur les plantes hôtes et la cartographie des habitats favorables.	